



Les
Producteurs
de lait
du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Bilan annuel du marché laitier des Producteurs de lait du Québec

Une année marquée par les effets de la pandémie et l'entrée en vigueur de l'ACEUM

Saint-Hyacinthe, le 14 avril 2021 – « La dernière année aura été une année marquante pour l'ensemble de la population et le secteur laitier n'aura pas été épargné. Notre secteur a traversé la pandémie dans le contexte d'entrée en vigueur de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) ». Tel est le bilan de la dernière année qu'a présenté le président des Producteurs de lait du Québec, Daniel Gobeil, à ses membres réunis en assemblée générale annuelle virtuelle. La crise de la COVID-19 et l'augmentation des importations qui sont liées aux accès consentis dans les accords commerciaux ont eu pour effet de réduire fortement la croissance. En effet, en 2020, on note une croissance de 0,49 % des besoins canadiens, un niveau qui détonne avec la croissance moyenne des cinq années qui précèdent, soit 3,7 %. La production provinciale a crû de 1 % sur l'ensemble de l'année, et ce, malgré une baisse importante en avril 2020 de 4 % à la suite de la fermeture des restaurants et des écoles.

Selon les données fournies par la Société Nielsen, les ventes au détail de produits laitiers ont continué de croître au Canada. Cette croissance a été d'autant plus forte en raison des mesures de confinement qui ont modifié de façon importante les lieux de consommation des Québécois. De février 2020 à février 2021, les ventes canadiennes au détail ont augmenté de 15,1 % pour le beurre (12,7 % au Québec), de 14,5 % pour la crème (15,1 %), de 13,6 % pour la crème glacée (19,1 %), de 13,0 % pour les fromages (10,7 %), de 6,9 % pour le lait de consommation (8,3 %) et de 2,5 % pour le yogourt (1 %).

« Cette croissance, on la doit à nos consommateurs qui sont demeurés fidèles à nos produits même si la crise a changé leurs habitudes de consommation. Les Québécoises et les Québécois ont été conscientisés sur la fragilité des lignes d'approvisionnement dans plusieurs domaines, notamment le secteur alimentaire. Ils ont développé une aspiration commune à consommer local, selon les règles d'ici, et à réduire notre dépendance aux produits étrangers. Ce désir d'autonomie est au cœur même de notre modèle agricole, la gestion de l'offre », a déclaré M. Gobeil. C'est la portion des ventes destinée à l'hôtellerie, à la restauration et à l'institutionnel (HRI), qui représente environ 35 % des ventes de produits laitiers au Canada, qui a subi un recul et qui, combiné à l'effet des accords commerciaux, a nui à la croissance globale.

Accords commerciaux

Le secteur laitier a aussi eu à subir les impacts de l'ACEUM entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020. **« Les effets de l'ACEUM sont considérables : ils comportent des exigences au niveau de notre politique laitière, mais aussi des accès additionnels au marché canadien et un plafonnement de nos exportations. Ces effets s'ajoutent à ceux de l'Accord économique et commercial global (AECG) et du Partenariat transpacifique et global progressiste (PTPGP). Pour y faire face, c'est l'ensemble de la filière laitière qui doit faire des efforts. Je tends la main à tous nos gouvernements afin de faire preuve d'imagination et de travailler avec nous afin de nous doter d'une vision à long terme pour notre industrie. »**

Le gouvernement a annoncé en novembre 2020 la confirmation du calendrier de versements du solde des compensations annoncées en 2019 pour l'AECG et le PTPGP. Ainsi, ce sont 1,405 milliards \$ qui seront versés sur 3 ans, dont 468 millions \$ au début 2021 à l'échelle canadienne. Les compensations pour l'ACEUM n'ont pas encore été annoncées par le gouvernement. Ces sommes, qui visent à compenser les effets des concessions de marché seront réinvesties dans l'ensemble de nos régions. Encore cette année, 600 millions \$ ont été investis dans nos fermes pour les bâtiments et l'achat de machineries et d'équipements. Ces investissements et l'activité économique de notre secteur laitier génèrent annuellement une contribution au PIB de 5,3 milliards \$ et des recettes fiscales de 1,03 milliard \$.

Revenu des producteurs

Pour ce qui est du revenu des producteurs, l'année 2020 a bien débuté avec des prix mondiaux (prix du lait destiné à la seconde transformation et aux solides non gras en surplus) haussiers et l'application d'une hausse de 1,93 % du prix du lait pour les autres produits laitiers au 1^{er} février. Malheureusement, le recul important du fromage pour le marché du HRI dans le contexte de la pandémie et la chute des prix mondiaux dans les premiers mois de la crise ont nui à la hausse attendue. Les prix se sont tout de même graduellement rétablis dans la seconde moitié de l'année 2020. Le prix moyen aux producteurs pour un hectolitre standard en 2020 a été de 72,25 \$ en comparaison de 71,92 \$ en 2019. Par ailleurs, les producteurs de lait sont confrontés actuellement à une hausse importante du coût des intrants. La situation sera suivie de près par l'organisation.

À propos des Producteurs de lait du Québec

Les Producteurs de lait du Québec, affiliés à l'UPA, représentent les 4 732 fermes laitières qui livrent quelque 3,36 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de 2,75 milliards de dollars. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.lait.org ou suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

- 30 -

François Dumontier
Directeur – Communications, affaires publiques et vie syndicale
Les Producteurs de lait du Québec
514 713-0530
fdumontier@lait.qc.ca